

N° D'ORDRE :

N° DE COURSE :

A RETOURNER AVEC  
LE BULLETIN D'ENGAGEMENT

RALLYE VHC/VHRS/VMRS



FICHE DE RECONNAISSANCES

DOCUMENT N°3

Date de clôture des engagements: 27/02/2023

Avant d'effectuer leurs reconnaissances, les équipages devront faire connaître à l'organisateur, à l'aide de la présente, la voiture dont ils se serviront pour les reconnaissances.

2 autocollants avec la mention « Reconnaissance » et un numéro d'ordre leur seront délivrés.

Le port de ces autocollants sur le véhicule de reconnaissance est obligatoire.

Ils devront être récupérés avant le début des reconnaissances, auprès de l'organisateur à la Brasserie « Le Diamantina », Rue Charcot à Lamalou les Bains.

La disposition des autocollants est la suivante :

1 en haut du pare-brise, côté copilote - 1 au centre de la vitre arrière



Les reconnaissances sont limitées à 3 passages par E.S. et règlementées dans le temps à 2 sessions : prière de cocher la session choisie.

Dimanche 05 mars 2023 de 9h00 / 17h00

Samedi 11 mars 2023 de 8h00 / 12h00

Pilote (nom & prénom) : \_\_\_\_\_ Licence n° \_\_\_\_\_

Copilote (nom & prénom) : \_\_\_\_\_ Licence n° \_\_\_\_\_

- VÉHICULE(S) UTILISÉ(S) -

Marque : \_\_\_\_\_ Modèle : \_\_\_\_\_ Couleur : \_\_\_\_\_ Immatriculation : \_\_\_\_\_

Marque : \_\_\_\_\_ Modèle : \_\_\_\_\_ Couleur : \_\_\_\_\_ Immatriculation : \_\_\_\_\_

Si agence de location merci d'indiquer les coordonnées de celle-ci : \_\_\_\_\_